

LA "U core a corre"

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Cette chartre de bonne conduite vous donne les bonnes pratiques à respecter pour réaliser la course dans les meilleures conditions .

- Chaque participant à l'opération « U core a corre» s'engage à :
- Ne pas courir ,marcher ou rouler sur des zones fermées au public .
- Respecter le code de la route.
- Être en bonne forme physique et avoir l'habitude d'effectuer de la marche , de la course ou du vélo sur la distance choisie.
- Ne pas courir ou marcher si vous présentez des symptômes d'une quelconque pathologie contre indiquée à la pratique d activités physiques et/ou sportives.
- Courir sous sa propre responsabilité. L'opération « U core a corre » est une opération solidaire. Ce n'est pas une compétition sportive.
- Ne pas lancer de poursuite contre l'organisateur de l'évènement « U core a corre» en cas de dommages, qu'ils soient physiques, matériels ou judiciaires.
- Posséder une assurance individuelle couvrant les dommages corporels.
- Avoir lu et accepté le contenu de cette chartre et du règlement avant de valider son engagement.

logo asso